



CENTRE NATIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
Délégation régionale – CRPF NORD-PAS de CALAIS PICARDIE

Amiens, le mardi 14 avril 2015

N/Réf. : BH/NH/SH n°406
Dossier suivi par : Noémi HAVET
V/Réf. : SDC
Dossier suivi par : M. AHANNAY

Préfecture de la Somme
Rue de la République
80000 AMIENS

Objet : Schéma Départemental des carrières de la Somme

Monsieur,

Nous avons bien reçu, par courrier datant du 23 mars, votre appel à prendre connaissance du nouveau projet de Schéma Départemental des Carrières de la Somme et nous vous en remercions.

Permettez-moi cependant d'émettre des oppositions à ce document. Même si nous encourageons l'intégration des forestiers dans le comité de pilotage (par ailleurs, il n'y a t il pas une erreur de copier-coller en écrivant le Syndicat des Forestiers Privés de l'Oise, page 10 ?), nous ne pouvons accepter les dispositions concernant les reboisements page 51 : merci de supprimer l'adjectif « douces » après « sylvicoles » qui n'a aucune validation technique. De même, le deuxième point est à remplacer en totalité par « choisir les essences adaptées à la station* rencontrée ».

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,

B. HEOIS

Station* : zone étendue variable, homogène dans ses conditions écologiques : climat, relief, géologie, sol et végétation.